

Rapport d'évaluation 2015-2016

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : Fondation de L'Orchestre de Chambre de Genève (ci-après FOCG)

Parties subventionnantes :

- Canton : département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
- Ville de Genève : département de la culture et du sport (DCS)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné

Soucieux de maintenir une grande diversité des modes d'expressions dans le domaine de l'art musical, le Canton et la Ville de Genève soutiennent notamment la musique instrumentale classique sous forme d'orchestre de chambre. Ensemble instrumental à effectif réduit (39 musiciens permanents à temps partiel), L'Orchestre de Chambre de Genève occupe un terrain unique à Genève, de par le spectre très large de collaborations locales solides et fréquentes et l'originalité de sa programmation. Sa complémentarité active avec l'Orchestre de la Suisse Romande, ses collaborations avec les structures de production lyrique (Grand Théâtre de Genève, Opéra de Lausanne), la place importante et préférentielle réservée aux chorales genevoises dans l'activité de l'orchestre, sa programmation éclectique et enfin son action en faveur des jeunes musiciens font que la FOCG joue un rôle dans le cadre de cette politique culturelle.

Le Canton et la Ville de Genève reconnaissent la qualité des collaborations mises en place dans le cadre de partenariats école et culture, notamment l'accompagnement de chœurs des collèges et les concerts pour et avec les élèves et pour le jeune public.

La FOCG tient à affirmer sa place dans le monde musical genevois en développant une ligne artistique exigeante et originale, susceptible d'attirer un large public.

La formation de base de la FOCG est de type « Mannheim » : tous les vents groupés par deux, timbales et cordes, augmentée, le cas échéant, d'un trombone et d'une harpe. Cet ensemble de base peut être élargi selon les œuvres présentées.

Grâce à cette formation, la FOCG a une approche spécifique de différents répertoires, du baroque au contemporain, ce qui lui permet de diversifier sa programmation pour séduire un public à Genève et offrir des programmes « classiques » mais novateurs.

Par ailleurs, un accord définit les modalités de collaboration entre la FOCG et la Haute Ecole de Musique de Genève en vue d'offrir aux jeunes diplômants une expérience et/ou une insertion professionnelle.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la République et canton de Genève, la Ville de Genève et la Fondation de L'Orchestre de Chambre de Genève

Durée du contrat : du 01.01.2015 au 31.12.2016 (2 ans)

Période évaluée : du 01.01.2015 au 31.03.2016 (15 mois)

Objectif 1. Promouvoir le répertoire d'orchestre de chambre à Genève

Indicateur : Nombre de concerts à Genève (concerts de soirée uniquement)

	2015	2016	
Valeur cible	6	6	
Résultat réel	7	7	

Le nombre de concerts ci-dessus correspond aux concerts d'abonnement de L'OCG.

Indicateur : Nombre d'auditeurs lors des concerts de soirée

	2015	2016	
Valeur cible	3'300	3'300	
Résultat réel	4'462	n.d.	

Commentaires : Les cibles fixées pour ces deux indicateurs visent exclusivement les concerts d'abonnement. Elles ne tiennent pas compte des autres activités réalisées par l'orchestre pendant l'année. Le nombre moyen d'auditeurs par concert est stabilisé depuis 2014, avec une moyenne de 637 auditeurs par concert (très légère progression).

Objectif 2. Accueillir des élèves

Indicateur : Nombre d'élèves du DIP accueillis dans le cadre de concerts scolaires

	2015	2016	
Valeur cible	1'200	1'200	
Résultat réel	638	865	

Commentaires :

Il convient d'abord de souligner que la valeur cible de 1200 élèves constitue une valeur plafond au titre du dispositif énoncé à l'annexe 1, lettre e) de la convention.

Le concert de soirée 7, le 30 avril 2015, avec un programme célébrant les 200 ans de l'entrée de Genève dans la Confédération, a permis d'accueillir des élèves du DIP lors de deux séances scolaires. En février 2016, un large projet participatif réunissant la HEM, l'Ondine Genevoise, le chœur du CRR d'Annecy ainsi que des élèves du Conservatoire de Musique de Genève, autour de Bastien & Bastienne de Mozart et d'une relecture contemporaine de cette pièce par Bernard van Beurden, dans son œuvre « Ah comme on aime », a permis de réunir plus de 800 élèves lors de quatre séances scolaires organisées à Thônex et Frank Martin.

Indicateur : Nombre de projets proposés aux élèves du DIP			
	2015	2016	
Valeur cible	2	2	
Résultat réel	2	2	
<p>Commentaires :</p> <p>On relèvera une collaboration fructueuse avec le Chœur des Collèges en mai 2015 à la Cathédrale St-Pierre, repris lors de la Fête de la Musique. La collaboration 2016 avec le Chœur des Collèges aura lieu le 27 avril au Victoria Hall sur un programme autour de l'œuvre de Mikis Theodorakis, Axion Esti.</p> <p>D'une manière générale, la stratégie de programmation de L'OCG cherche d'une part à mieux développer l'offre proposée aux familles (développement de concerts « Quatre-Heures », souvent complets, le samedi à 16h), d'autre part à mieux diffuser ses activités dans les communes de la périphérie genevoise (récemment : Meyrin et Thônex).</p>			

Objectif 3. Participer à la formation de musiciens			
Indicateurs : Nombre de stagiaires HEM			
	2015	2016	
Valeur cible	5	5	
Résultat réel	14	Audition en mai	
<p>Commentaires :</p> <p>Ces stages s'inscrivent dans le cadre de la convention de collaboration signée avec la HEM. Le nombre de stagiaires dépend principalement du nombre de candidats de la HEM qui se présentent à l'examen et de leur niveau.</p>			

Objectif 4. Développer les collaborations au sein du Grand Genève			
Indicateurs : Nombre de collaborations			
	2015	2016	
Valeur cible	7	7	
Résultat réel	15	15	
<p>Commentaires : L'année 2015 aura vu la collaboration de L'OCG avec l'ensemble des chœurs d'oratorio de l'AGECO (Association Genevoise des Chœurs d'Oratorio), collaborations particulièrement importantes pour L'OCG aussi bien en termes d'identification</p>			



dans le milieu musical genevois qu'en termes de recettes. 2015 aura également permis à L'OCG de marquer son retour dans la programmation du GTG, à l'occasion de la création de Michaël Levinas sur Le Petit Prince. La présence de L'OCG au Concours de Genève, au Festival de Bellerive, aux Musiques en Été, aux Concerts de St-Germain ainsi que ses collaborations avec le chœur lausannois Laudate Deum aura permis de souligner son rayonnement dans le bassin lémanique.

Observations de la Fondation de L'Orchestre de Chambre de Genève :

Après la nomination de son nouveau directeur artistique et musical, Arie van Beek, et une prise de baguette en septembre 2013, L'OCG a prouvé, en trois ans, sa profonde progression en termes de qualité artistique et sa capacité à servir d'aimant et de trait d'union pour de nombreuses collaborations locales et régionales.

Une présence plus marquée sur la scène du Grand Théâtre est souhaitable et capitale, aussi bien en termes de rayonnement et de reconnaissance artistiques que de constitution de recettes propres.

En termes administratifs, un suivi particulier important a été accordé à la question de la législation européenne portant sur la pluri-activité transfrontalière, qui s'applique à la Suisse par le biais des accords bilatéraux. Les musiciens de L'OCG étant à temps partiel, ils sont par essence pluri-actifs et appelés à travailler dans un environnement transfrontalier et européen.

La stabilité financière de L'OCG a pu être garantie de manière optimale sur l'année 2015.

Une convention collective de travail (CCT) a été signée en juin 2015, scellant l'accord entre les musiciens de L'OCG, la FOCG et l'Union Suisse des Artistes Musiciens, permettant également l'adhésion de l'orchestre à l'Association Suisse des Orchestres Professionnels (orchester.ch).

La stabilité artistique de L'OCG permet d'envisager sereinement l'avenir, le directeur artistique et musical ayant été reconduit pour un second mandat, portant jusqu'à la saison 2018-2019.

Observations de la Ville de Genève (DCS) et du Canton (DIP) :

Les années 2015 et 2016 ont confirmé dans les grandes lignes les améliorations constatées lors de l'évaluation des deux années qui précédaient. La reconnaissance de L'OCG par l'Association Suisse des Orchestres Professionnels en est un symbole.

Du côté de la Fondation de L'OCG, le Bureau et le Conseil fonctionnent parfaitement sous la présidence de M. Alain Petitpierre. Un rapport d'audit externe sur le fonctionnement de l'orchestre et un renforcement de la recherche de soutiens privés ont permis une consolidation du fonctionnement et de la situation financière de la Fondation. Notons la continuation et même le renforcement du soutien d'une fondation anonyme qui permet à L'OCG de voir l'avenir avec une certaine sérénité.

Sur le plan artistique, L'OCG a affiné son profil par une programmation originale et variée, parfaitement complémentaire de celle de l'Orchestre de la Suisse Romande. M. Arie van Beek a apporté un nouvel esprit à L'OCG, il a su ressouder les musiciens autour d'objectifs de qualité ambitieux.



La vie de L'OCG ne se résume pas à une saison et l'orchestre a su multiplier les collaborations et co-productions. Dans ce domaine, l'accompagnement des chorales de la région genevoise, dont celles de l'AGECO, a donné pleine satisfaction, et les divers autres partenaires de L'OCG (Concours de Genève, Haute Ecole de Musique, Grand Théâtre) se sont montrés globalement très satisfaits des prestations.

Enfin, en matière pédagogique, L'OCG a poursuivi durant ces deux années ses actions de grande qualité pour les élèves du canton de Genève. Le DIP souhaite saisir l'occasion de la rédaction de ce document pour affirmer sa volonté de poursuivre ses collaborations dans le cadre des actions pédagogiques de l'orchestre.



Pour la Fondation de L'Orchestre de Chambre de Genève

Nom, prénom, titre

Signature

Petitpierre Alain, président

Ferguson Andrew, secrétaire général

Genève, le 1^{er} décembre 2016

Pour la Ville de Genève

Nom, prénom, titre

Signature

Ménétreay Jacques, conseiller culturel

Cominoli Nicolas, conseiller scientifique

Genève, le 23 décembre 2016

Pour la République et canton de Genève

Nom, prénom, titre

Signature

Gentinetta Marcus, conseiller culturel

Falciola Elongama Marie-Anne, contrôleuse de gestion

Genève, le 11.12. 2016